



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 131221

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'appel de près de 200 grands médecins hospitaliers qui, dans un manifeste, prônent la fin des activités libérales dans les hôpitaux. Ainsi, ces grands médecins demandent la suppression de l'activité privée dans les hôpitaux publics. Cette suppression devrait être accompagnée, selon les médecins signataires, de « mesures visant à répondre aux raisons qui ont expliqué son maintien ». Au nombre de ces mesures figure la création d'une assurance publique de responsabilité civile professionnelle. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131221

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2536

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)